IC/KYS

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail
---

15 JAN 2014

Départ n° 10 -[illegible]/MPMB/DGD-2014

NOTE A L'ATTENTION DE MESSIEURS
LES DIRECTEURS CENTRAUX

Objet : Rapport d'activités et Plans d'action.

Dans le cadre du bilan annuel 2013, tous les Directeurs Centraux sont priés de bien vouloir déposer, au secrétariat du Directeur Général Adjoint (Col. DA Pierre), le rapport d'activités et le plan d'action de leur service respectif, le vendredi 18 janvier 2014 au plus tard.

Le Directeur Général des Douanes

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
Le Directeur Général
CÔTE D'IVOIRE

Col. Maj. Issa COULIBALY